

04-July-2008



# UN Development Programme

Mali - Bamako

Award ID: 00049125  
 Award Title: D.C. ODHD  
 Start Year: 2008  
 End Year: 2011  
 Implementing Partner  
 (Executing Agency): National Execution

Budget (US\$) as of Last Revision on		
Donor	Fund	Amount
UNDP	04000 TRAC (Lines 1.1.1 and 1.1.2)	2,000,000.00
MLI	30071 Programme cost sharing - GOV1	1,440,000.00
<b>Total Budget ( 2008 and Beyond )</b>		<b>3,440,000.00</b>
<b>Total Expenditure ( 2007 and Prior )</b>		<b>0.00</b>
<b>Award Total</b>		<b>80,000.00</b>
<b>Unprogrammed/Unfunded</b>		<b>-3,360,000.00</b>

Responsible Party  
 (Implementing Agent): MLI-National Execution  
 UN Dept of Economic and Social

Revision Type:

Brief Description:

[Empty box for brief description]

Agreed by:  
 Agreed by:  
 Agreed by:  
 Agreed by:

*M. Traore*  
 10 JUL 2008  
 21 JUL 2008  
 22/7/08







## Annual Work Plan

Mali - Bamako

Award Id: 00049125  
 Award Title: D.C. ODHD  
 Year: 2008

Report Date: 4/7/2008

Project ID	Expected Outputs	Key Activities	Timeframe		Responsible Party	Planned Budget				
			Start	End		Fund	Donor	Budget Descr	Amount US\$	
00059675	Assistance Preparatoire DCODHD	Elab.Rapport National RNDI			MLI-National Execution	04000	UNDP	71300	Local Consultants	100,000.00
					MLI-National Execution	30071	MLI	72100	Contractual Services-Companie	76,000.00
				MLI-National Execution	04000	UNDP	72200	Equipment and Furniture	5,000.00	
				MLI-National Execution	04000	UNDP	74500	Miscellaneous Expenses	5,000.00	
				MLI-National Execution	04000	UNDP	71300	Local Consultants	2,500.00	
				MLI-National Execution	30071	MLI	72100	Contractual Services-Companie	1,832.00	
				UN Dept of Economic and Social	04000	UNDP	71200	International Consultants	15,000.00	
				MLI-National Execution	04000	UNDP	71300	Local Consultants	125,000.00	
				UN Dept of Economic and Social	04000	UNDP	71400	Contractual Services - Individ	10,000.00	
				UN Dept of Economic and Social	04000	UNDP	71600	Travel	10,000.00	
				MLI-National Execution	04000	UNDP	72200	Equipment and Furniture	5,000.00	
				MLI-National Execution	30071	MLI	72200	Equipment and Furniture	29,873.00	
				MLI-National Execution	04000	UNDP	71300	Local Consultants	15,000.00	
				MLI-National Execution	30071	MLI	72100	Contractual Services-Companie	52,744.00	
		MLI-National Execution	04000	UNDP	72200	Equipment and Furniture	17,000.00			
		MLI-National Execution	04000	UNDP	71300	Local Consultants	136,400.00			
		MLI-National Execution	30071	MLI	72100	Contractual Services-Companie	98,921.00			
<b>TOTAL</b>										
<b>705,270.00</b>										
<b>GRAND TOTAL</b>										
<b>705,270.00</b>										



**Annual Work Plan**

Mali - Bamako

Award Id: 00049125  
 Award Title: D.C. ODHD  
 Year: 2009

Report Date: 4/7/2008

Project ID	Expected Outputs	Key Activities	Timeframe		Responsible Party	Planned Budget				
			Start	End		Fund	Donor	Budget Descr	Amount US\$	
00059675	Assistance Préparatoire DCODHD	Elab.Rapport National RNDI			MLI-National Execution	04000	UNDP	72100	Contractual Services-Companie	389,500.00
		Evaluation impact projets/prj			MLI-National Execution	30071	MLI	72100	Contractual Services-Companie	200,300.00
		Gestion & ref. Cap			MLI-National Execution	04000	UNDP	71400	Contractual Services - Individ	160,000.00
		Suivi CSCR-P-OMD			MLI-National Execution	30071	MLI	71300	Local Consultants	200,000.00
<b>TOTAL</b>										<b>949,800.00</b>
<b>GRAND TOTAL</b>										<b>949,800.00</b>



**Annual Work Plan**

Mali - Bamako

Award Id: 00049125  
 Award Title: D.C. ODHD  
 Year: 2010

Report Date: 4/7/2008

Project ID	Expected Outputs	Key Activities	Timeframe		Responsible Party	Planned Budget			Amount US\$
			Start	End		Fund	Donor	Budget Descr	
00059675	Assistance Preparatoire DCODHD	Elab.Rapport National RNDH			MLI-National Execution	04000	UNDP	71300 Local Consultants	353,450.00
		Gestion & renf. Cap			MLI-National Execution	04000	UNDP	71400 Contractual Services - Individ	160,000.00
		Realisation des etudes them			MLI-National Execution	30071	MLI	71400 Contractual Services - Individ	200,000.00
		Suivi CSCRP-OMD			MLI-National Execution	30071	MLI	71300 Local Consultants	200,800.00
<b>TOTAL</b>									<b>914,250.00</b>
<b>GRAND TOTAL</b>									<b>914,250.00</b>



**Annual Work Plan**

Mali - Bamako

Award Id: 00049125  
 Award Title: D.C. ODHD  
 Year: 2011

Report Date: 4/7/2008

Project ID	Expected Outputs	Key Activities	Timeframe		Responsible Party	Fund	Donor	Planned Budget		Amount US\$
			Start	End				Budget Descr		
00059675	Assistance Préparatoire DCODHD	Elab.Rapport National RNDH			MLI-National Execution	04000	UNDP	72100	Contractual Services-Companie	331,150.00
		Gestion & renf. Cap			MLI-National Execution	04000	UNDP	71300	Local Consultants	160,000.00
		Realisation des etudes them			MLI-National Execution	30071	MLI	71300	Local Consultants	229,530.00
		Suivi CSCR-P-OMD			MLI-National Execution	30071	MLI	72100	Contractual Services-Companie	150,000.00
<b>TOTAL</b>										<b>870,680.00</b>
<b>GRAND TOTAL</b>										<b>870,680.00</b>

# DOCUMENT DE PROJET<sup>1</sup>

PNUD

Pays: MALI

<b>Titre du Projet :</b>	Projet d'Appui à l'Observatoire du DHD et de la Lutte Contre la Pauvreté Phase 3
<b>Période</b>	2008-2011
<b>Effet CSCRP 2007-2011 auquel concourt le Projet</b>	Renforcement du Système Statistique National/ Création et la promotion d'emplois durables/ Développement de l'accès aux services sociaux de base /Suivi évaluation du CSCRP et des OMD
<b>Effets PNUAD auquel concourt le Projet :</b>	Le projet concourt l'effet suivant du Plan Cadre des Nations Unies : « les capacités de l'Etat, des collectivités territoriales, des organisations de la société civile et du secteur privé en matière de planification, de formulation, de mise en oeuvre et de suivi/évaluation des programmes de développement et d'intégration régionale et sous-régionale sont renforcées ».
<b>Effets CPAP PNUD auquel concourt le projet :</b>	Les capacités nationales de mise en oeuvre sont renforcées pour améliorer l'efficacité des programmes nationaux ayant un fort impact sur l'atteinte des OMD.
<b>Produits attendus</b>	Amélioration du suivi évaluation du CSCRP et des OMD dans le cadre du dispositif existant à cet effet et contribuer à l'analyse et au suivi des différentes dimensions de la pauvreté ainsi qu'à la promotion du DHD
<b>Partenaire d'exécution :</b>	Ministère du Développement Social, de la Solidarité et des Personnes Agées
<b>Parties responsables :</b>	Observatoire du Développement Humain Durable (ODHD)
<b>Stratégie de partenariat</b>	Département des Affaires Economiques et Sociales des Nations Unies (DAES/NU) en tant qu'organisme coopérant doit fournir les services et facilités pour le renforcement des capacités des structures en charge de l'élaboration des RNDH et la mise en oeuvre de l'expertise internationale aux fins de la réalisation du Projet. Un solide partenariat sera maintenu avec toutes les structures nationales, les projets et les partenaires au développement impliqués dans la promotion du DHD et plus spécifiquement dans la lutte contre la pauvreté.

## Description

Le projet d'appui à l'Observatoire du Développement Humain Durable (ODHD) vise à capitaliser et à renforcer ses capacités en tant qu'Etablissement Public à caractère Scientifique et Technique (EPST), en vue de : (i) appuyer le suivi évaluation du CSCRP et des OMD dans le cadre du dispositif existant à cet effet et contribuer à l'analyse et au suivi des différentes dimensions de la pauvreté ; (ii) assurer la promotion et le suivi du développement humain durable sous toutes ses formes au Mali ; effectuer le suivi régulier des différentes dimensions du DHD à travers la publication régulière du Rapport National du développement Humain, créer un réseau DHD opérationnel au Mali ; (iii) effectuer des études et des recherches de façon régulière sur les différentes dimensions de la pauvreté et du DHD ; (iv) contribuer aux renforcements des capacités du personnel et des structures partenaires ; et, (v) nouer des relations de partenariats avec d'autres structures. La nouvelle phase du projet doit venir en appui à l'Etablissement public à caractère scientifique et technique (EPST) dont les membres du Conseil d'Administration ont été nommés par décret N°08-231/ P-RM .

Période du Programme:	2008-2011	2008 AWP budget:	930.000 USD
Domaines clés d'intervention : Réduction de la pauvreté et atteinte des OMD		Ressources totales requises	7 536 667 US\$
Identification Atlas :	__49125__	Ressources totales allouées :	
Date de démarrage :	JUILLET 2008	• Ordinaires	2 000 000 US\$
Date de clôture :	DECEMBRE 2011	Gouvernement	1 445 000 US \$
Réunion CLAP	8 AVRIL 2008	Autres (en nature, salaires personnel complémentaire):	1 372 075 US \$
Arrangements de gestion : voir Accord de partage de Coûts		A rechercher :	2 719 592 US\$

Accepté par le partenaire de mise en oeuvre:

---

Accepté par le PNUD:

---

## **I. Analyse de la situation**

### **1.1 Contexte général**

Le Mali a connu depuis les années 80 et 90 une évolution moins stable de la situation socioéconomique. En effet, il a connu de 1989 à 1994 une aggravation de la pauvreté tant dans les villes que dans les campagnes, l'incidence de la pauvreté est passée de 48% à 71,6%. Or l'objectif du Mali conformément à la déclaration du Millénaire, était de ramener l'incidence de la pauvreté de 63% en 2002 à 47,5% en 2006 et cela afin d'atteindre un objectif de 24% en 2015, ce niveau correspondant à la moitié de l'incidence en 1990. L'évolution de la pauvreté a certainement été déterminante dans l'orientation future que les autorités ont voulu donner aux politiques nationales. Ainsi, les pouvoirs publics ont mis au centre des préoccupations, la lutte contre la pauvreté. Les préoccupations de l'Observatoire du DHD et de la lutte contre la Pauvreté s'inscrivent donc dans le cadre qu'a choisi le Mali pour orienter son développement. Pour ce faire le gouvernement s'est engagé dès 1994 dans un processus qui a débouché sur l'adoption d'une stratégie nationale de lutte contre la pauvreté (SNLP). Au terme d'un long processus participatif, la stratégie fut adoptée en septembre 1998. La Conférence de Table Ronde sur la pauvreté de septembre 1998 a permis de mobiliser la communauté internationale autour des priorités arrêtées.

L'adoption du DHD, comme cadre de référence de toutes les interventions du PNUD dans les pays qu'il appuie, a permis d'élaborer un plan d'action, à travers un groupe de travail, auquel participent le gouvernement et les agences du système des Nations Unies, lequel a été approuvé par le gouvernement. Un projet d'appui financé par le PNUD a eu comme objectif de promouvoir le DHD au Mali et préparer la Conférence de Table Ronde sur la pauvreté. Ce projet entendait appuyer la création d'un Observatoire du DHD. Le démarrage du projet a eu lieu en 1997. Il a été clôturé en fin 2001. Toutefois, le gouvernement et le PNUD ont continué les négociations pour la mise en place d'un nouvel Observatoire mieux adapté au contexte du CSLP et pour améliorer les acquis de l'ancien Observatoire. C'est ainsi qu'une autre phase 2003-2007 dont l'objectif était la promotion et la coordination du DHD et le suivi-évaluation du CSLP a été financée par le PNUD en partenariat avec le Gouvernement. Cette phase a abouti à des résultats forts appréciables en faveur d'un renouvellement de l'appui du PNUD.

Suite aux initiatives lancées par les Institutions de Bretton Woods en décembre 1999, le gouvernement s'est attelé à la préparation d'un Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP), qui s'est poursuivie de 2000 à 2002, dans un cadre participatif. Le document final a été adopté par le gouvernement le 29 mai 2002. La mise en œuvre de ce document appelé CSLP I sur la période 2002-2006 n'a pas abouti aux résultats escomptés, notamment le taux de croissance dont la tendance est restée au tour de 5% sur la période. Aussi l'incidence de la pauvreté monétaire a été estimée à 56% en 2006 pour un objectif de 47% pour la même année.

### **1.2 Contexte spécifique**

La mise en œuvre du CSLP I a abouti à l'élaboration du CSLP II dénommé Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté (CSCR) pour la période 2007-2011. En effet, l'objectif de croissance n'ayant pas été atteint au CSLP I, le CSCR a fixé comme objectif d'atteindre une croissance volontariste de 7% distributive et réductrice de la pauvreté sur la période. Le cadre de l'architecture du système de planification a été élargi avec

l'élaboration d'un plan décennal 2006-2015 pour la réalisation des OMD. La mise en œuvre du CSCRP constitue la première phase de l'exécution du plan décennal OMD. Leur suivi est assuré par un même dispositif. Autrement dit, les revues du CSCRP servent de cadre d'évaluation des OMD ; la période du CSCRP étant une période intermédiaire par rapport à celle des OMD pour lesquels un plan décennal pour la période 2006-2015 a été adopté en octobre 2007.

Les facteurs qui avaient milité en 2002 en faveur de la création d'un Observatoire, restaient plus que jamais d'actualité. D'une part, la Cellule Technique du CSLP a manifesté son intérêt à voir l'ODHD/LCP l'appuyer dans le suivi -évaluation du CSCRP et des OMD; en effet, le suivi des OMD va devoir être assuré par une structure qui dispose d'une bonne capacité d'études et qui puisse également assurer la convergence des systèmes d'analyse du CSLP, des OMD et de la réflexion sur le DHD. D'autre part, la nouvelle équipe du projet ODHD/LCP a créé un bon rapport de travail avec les autres structures sur le suivi des OMD, les réflexions sur le DHD.

Au cours de cette période, l'apport central du projet a donc été la publication et la dissémination du RNDH 2003 et de sa partie thématique sur « décentralisation et pauvreté ». Celle-ci a permis de définir un **Indice de la Pauvreté Communale (IPC)** sur la base du RGPH de 1998 et de proposer un premier classement des 703 communes en fonction de ces critères de pauvreté. Cet apport a été intéressant et il a été repris et approfondi dans la deuxième phase. En revanche, le projet a connu des quelques difficultés dans le cadre du suivi évaluation du CSLP où le rôle qui était attendu de lui n'a pas été pleinement exercé.

Il est extrêmement encourageant<sup>1</sup> de constater que la nouvelle équipe a, en un peu plus d'un an et demi, nettement remonté la qualité des travaux et a réussi son ancrage au CSLP. Le projet a adapté au Mali le document d'Afristat sur le suivi des DSRP et des OMD (CRESMIC) et il a pris une part active à la mise en place d'un outil essentiel à la convergence des systèmes d'information relatifs au suivi des CSLP, des OMD et du DHD, à savoir la base de données multisectorielle Malikunnafofi, initiée par l'UNICEF.

Le projet a poursuivi le travail engagé sur le RNDH 2005 et en a assuré la dissémination jusqu'à la mi-2007. Il a largement entamé la rédaction de la partie non thématique du RNDH 2007 et cette fois-ci en s'appuyant sur la **base de données Malikunnafofi**, qu'il vient de contribuer à mettre à jour. Le projet a également réalisé les études sur la pauvreté au Mali, avec :

- une enquête auprès des 703 communes du pays qui a permis de mettre à jour l'IPC ;
- l'analyse du profil de pauvreté au Mali, à partir de l'enquête ELIM de 2006 ;
- une étude sur la pauvreté alimentaire au Mali.

### 1.3 Défis à relever

L'évaluation de l'Observatoire pour la période 2003-2007 a abouti à des conclusions faisant ressortir la nécessité de maintenir les missions qui avaient milité en faveur de la création de l'Observatoire depuis 2002. Il est bien entendu nécessaire de maintenir les acquis de cette phase, mais aussi de faire face aux défis tels qu'il ressort des recommandations de la mission d'évaluation de novembre 2007. Il s'agit entre autres :

---

<sup>1</sup> Rapport d'évaluation du projet ODHD, novembre 2007.

- ❖ le renforcement de la promotion du DHD à travers la publication des rapports nationaux sur le DHD sur la base des thématiques de développement économique et social ;
- ❖ la poursuite de l'appui au suivi-évaluation du CSLP II ou CSCRP et des OMD à travers la participation et la contribution aux différents documents et revues ;
- ❖ la réalisation d'études et de recherches sur la pauvreté et la problématique du DHD. Il s'agit d'études sur : les conditions de vie des ménages, les déterminants de la pauvreté, les relations entre croissance et développement humain durable ;
- ❖ la recherche de nouveaux partenariats et le renforcement des anciens, particulièrement avec le monde universitaire et les structures intervenants dans l'appui au suivi-évaluation du CSCRP 2007-2011.

## II. Stratégie Générale

### 2.1 Cadre général d'intervention

Le Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP) du Mali, adopté dans sa forme définitive en mai 2002, portait sur la période 2002-2006. Au total, onze groupes de travail réunissant des représentants de l'administration centrale, de la société civile, du secteur privé et des partenaires au développement extérieurs, ont joué un rôle clé dans son établissement.

Le CSLP représente désormais le cadre unique de référence à moyen terme de la politique de développement du Mali et le principal référentiel pour l'ensemble des PTF dans leurs appuis au Mali. Il a permis de mettre en œuvre plusieurs programmes dans chacun des axes prioritaires retenus, à savoir: (i) le développement institutionnel et l'amélioration de la gouvernance et de la participation, (ii) le développement humain et le renforcement de l'accès aux services sociaux, (iii) le développement des infrastructures et l'appui aux principaux secteurs productifs. Ce second axe stratégique relève directement des missions institutionnelles de l'Observatoire.

Le développement humain et l'accélération de la croissance sont au cœur de l'action gouvernementale à travers la stratégie de croissance accélérée telle que formulée dans le CSCRP pour la période 2007-2011. En effet, le CSCRP repose sur la vision contenue dans l'Etude Nationale Prospective Mali 2025. Cette vision consensuelle sur le devenir du pays à l'horizon 2025 a été construite autour des aspirations des populations maliennes. Elle exprime ce que la majeure partie de la population malienne, y compris pauvre, souhaite : *« une nation unie sur un socle culturel diversifié et réhabilité ; une organisation politique et institutionnelle démocratique, garante du développement et de la paix sociale ; une économie forte, diversifiée et ouverte ; une baisse de la pauvreté et des progrès sociaux touchant toutes les régions et toutes les catégories de population »*.

Une telle vision suppose une forte mobilisation en faveur de la réduction de la pauvreté et du développement durable. Elle se situe dans le prolongement des engagements internationaux pris par le Mali dans différents sommets mondiaux. L'un de ses engagements est l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) à l'horizon 2015.

Le Plan-Cadre des Nations Unies pour l'Aide au Développement (PNUAD) fixe des objectifs de résultats concrets et ambitieux aux agences du système des Nations Unies au Mali pour la période 2008-2012, période critique pour l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement.

Ces objectifs ont été définis au cours d'un processus participatif impliquant le Gouvernement, les agences du système des Nations Unies et les autres partenaires techniques et financiers du Mali. Les analyses produites lors de l'évaluation du Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté 2002-2006 et de la formulation du Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté (CSCR) 2007-2011 ont nourri ce processus. Le CSCR propose trois orientations stratégiques : (i) le développement des infrastructures et du secteur productif ; (ii) la poursuite et la consolidation des réformes structurelles et ; (iii) le renforcement du secteur social.

Le Projet d'Appui à l'Observatoire fait partie des réponses aux besoins du Gouvernement dans le domaine de l'évaluation de la pauvreté et la promotion du développement humain durable. Il s'intègre dans la stratégie globale de développement du Mali et celles des partenaires au développement.

## **2.2 Stratégies d'intervention du Projet d'Appui à l'ODHD**

La stratégie d'intervention du projet consiste à une capitalisation de l'expérience acquise. L'Observatoire travaillera en collaboration avec les structures techniques et fera appel à d'autres compétences techniques au besoin. Il développera en particulier des relations de partenariats avec les structures de production de données, les universités et les centres de recherche. Plus précisément, l'intervention portera sur les trois axes opérationnels et sur des thèmes d'actions transversaux.

### **A. Trois axes d'interventions opérationnelles**

#### **A.1 Appui au suivi-évaluation du Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté et des Objectifs du Millénaire pour le Développement**

L'Observatoire assurera pour le compte de la Cellule Technique du CSLP la mise à jour, l'amélioration, le renouvellement et la maintenance du **sous-système des indicateurs CSCR et des OMD** dans la base Malikunafoni. En partenariat avec la Cellule Technique CSLP, il devra produire des rapports traitant en profondeur sur l'évolution du pays vers les OMD pour enrichir le rapport périodique sur l'atteinte des objectifs. Il continuera bien entendu de participer à toutes les étapes du suivi-évaluation du CSCR à travers le rassemblement des informations et leurs analyses, la production de rapport, les ateliers, les disséminations, etc.

Il pourra aussi s'impliquer dans le suivi-évaluation des projets et programmes dans le cadre du CSCR en cherchant à mettre au point des instruments de l'impact des politiques. Pour ce faire, les Revues des Dépenses Publiques (RDP) sectorielles peuvent très bien répondre à cette question à condition de les aménager à cet effet. L'Observatoire prendra une part active, dans l'élaboration des termes de référence, afin d'y introduire le cahier des charges des informations nécessaires au rapport de mise en œuvre du CSCR sur ce point.

#### **A.2 Promotion et suivi de l'approche DHD**

La promotion et le suivi du DHD à travers la production des Rapports Nationaux sur le Développement Humain (RNDH) et la création d'un réseau DHD sont indispensables pour la vulgarisation du DHD.

- **La production des RNDH** a été correctement abordée dans les deux premières phases du projet. En effet, le RNDH est devenu un des **éléments clés du dispositif national de gestion du développement**. Les thématiques proposées sont et resteront des préoccupations de l'heure, et s'intégreront davantage dans la problématique générale de la gestion du développement. La préparation des RNDH a été largement participative. Cette approche sera développée dans la préparation des RNDH, leur diffusion, et dans l'exploitation de l'évaluation du CSCRP. L'Observatoire s'inspirera des principes énoncés par le PNUD en matière de RNDH<sup>2</sup> : indépendance éditoriale, appropriation nationale, qualité de l'analyse, suivi, etc. A toutes les étapes de sa production, de la préparation à la dissémination, le RNDH devra renforcer les mécanismes de **partenariat** et la représentativité des participants. Des formations appropriées permettront d'augmenter la richesse et la qualité des échanges. L'Observatoire devra veiller à la qualité des débats et à la pertinence des comptes rendus de façon à répercuter fidèlement les prises de position constructives et à maintenir l'équité dans le processus participatif à plusieurs voix. Les RNDH doivent devenir de véritables outils d'aide à la décision. Cette préoccupation doit orienter l'Observatoire dans le choix de l'étude thématique, pour la forme à donner à l'analyse dans les deux parties du rapport national et pour la qualité des travaux qui seule peut garantir une large audience. Aussi, une attention renforcée devra être accordée à la politique de diffusion et réfléchir dès le début du processus aux formes qu'elle devra prendre et aux messages qu'il s'agira alors de faire passer. A cet effet, un **plan de communication opérationnel** devra être monté par l'Observatoire.
- **La création d'un Réseau DHD au Mali** contribuera à la promotion du DHD. L'Observatoire devra veiller à l'opérationnalisation du DHD à **travers la création d'un réseau fonctionnel. Il pourra s'inspirer** des expériences d'autres pays. En effet, cette composante inclura une fonction de *plaidoyer* en faveur de l'approche DHD auprès de tous les acteurs du développement et une fonction de suivi de la situation du pays par rapport au DHD. Une jonction sera opérée entre l'approche DHD et les préoccupations du gouvernement et de la société en matière de lutte contre la pauvreté, telles qu'elles s'expriment, en particulier, dans le CSCRP. Il assurera cette fonction à travers les liens entre les initiatives DHD à la base et l'atteinte des cibles OMD.

### A.3 Etudes et Recherche sur la pauvreté et la Problématique du DHD

L'Observatoire, dans sa fonction « scientifique », doit fonctionner comme un véritable « laboratoire » de recherche. En effet, la problématique du DHD restera au centre de ses interventions. L'éradication de la pauvreté constitue une des préoccupations essentielles de l'approche DHD. Le statut central de la lutte contre la pauvreté dans la stratégie de développement du Mali impose une réflexion plus approfondie entre ces deux concepts afin d'assurer une plus grande cohérence au niveau de la réflexion et de l'action. Ainsi, l'approche DHD donne une orientation spécifique à la lutte contre la pauvreté. Il orientera ses études et recherches autour de trois axes.

- *Les conditions de vie des ménages*, qui restent mal connues et analysées au Mali. Les stratégies de survie des ménages pauvres, la constitution de pare-feux contre les accidents de parcours, les transferts communautaires et intergénérationnels ou internationaux, le recours aux droits fonciers et sociaux pour amortir les crises, sont autant de composantes

<sup>2</sup> « Politique institutionnelle du PNUD concernant les RNDH ». Bureau du Rapport Mondial sur le Développement Humain. Juin 2001.

de la vie des communautés sur lesquelles l'Observatoire pourra orienter ses études et recherches.

- *Les déterminants de la pauvreté*, au niveau des collectivités locales et de leurs modes d'appropriation, en rapport avec l'emploi des secteurs formel et informel avec le degré d'accès aux services de base. Les thématiques mettront l'accent sur les politiques de redistribution sociale et leur plus ou moins grande équité, sous l'aspect de la vulnérabilité, avec les effets de la mauvaise gouvernance ou ceux d'une décentralisation non aboutie, etc. Autrement dit, les analyses de la pauvreté devront permettre d'identifier les déterminants macroéconomiques et microéconomiques de la pauvreté dans des domaines de la vie socioéconomique des ménages dans les collectivités locales ;
- *Les relations entre croissance économique et développement humain durable*, à travers des analyses par secteur et par filière. En effet, le DHD considère la croissance économique comme un moyen au service du développement humain et insiste en particulier sur la création d'emplois durables qui doivent résulter de la croissance et qui constituent des vecteurs essentiels de la lutte contre la pauvreté. On sait en outre que la croissance n'est pas spontanément réductrice de la pauvreté et que des politiques de répartition des revenus doivent intervenir dans une perspective DHD. Le développement humain durable met par ailleurs l'accent sur le rôle de la bonne gouvernance, qui constitue une dimension essentielle et doit être l'objet de politiques adaptées. L'accent est mis sur la participation des populations aux décisions qui les concernent, à la transparence des décisions, l'imputabilité et la responsabilité des décideurs. Les groupes sociaux se caractérisent par un capital social ou socio-institutionnel plus ou moins favorable au développement humain et qui joue un rôle essentiel dans la constitution des consensus et la résolution des conflits. Le DHD enfin est particulièrement sensible à la promotion des groupes les plus défavorisés, les plus vulnérables et considère que la promotion des femmes est au cœur de la problématique du développement. Les recherches permettront de déterminer l'impact des politiques macroéconomiques, le lien entre la croissance, la pauvreté et la distribution des revenus, en particulier pour les couches les plus vulnérables.

## **B. Les thèmes transversaux**

### **B.1 Renforcement des capacités du personnel et des structures partenaires**

Cette composante comprend deux volets : la formation du personnel et le renforcement des capacités des structures partenaires de l'Observatoire.

- **La formation du personnel de l'Observatoire** devra contribuer à améliorer son rendement. Les formations pourront être dans des domaines relevant de ses missions (dans ce cas, il s'agit d'un approfondissement de connaissance) ou d'autres domaines sur lesquels il sera amené à réfléchir dans le cadre de la problématique globale du développement et en particulier du DHD. Aussi, le projet favorisera le transfert de compétences avec le personnel complémentaire qui sera recruté sur le budget national. Autrement dit, l'équipe du projet appuiera ce personnel en vue de la mise en place d'une structure pérenne.
- **Le renforcement des capacités des structures partenaires** permettra à l'Observatoire d'assurer son ancrage en tant qu'**institution autonome**. A travers cette fonction l'Observatoire aidera au renforcement des capacités des structures partenaires impliquées dans le suivi-évaluation du CSLP II et des OMD, notamment de la **société civile** dans les domaines relatifs au DHD, plus spécifiquement dans le domaine de l'évaluation de la

pauvreté à tous les niveaux. Plus précisément, le renforcement de capacités des services et des structures avec lesquels l'Observatoire aura à travailler est d'un intérêt primordial pour lui. Il devra chercher à le faire en partenariat avec d'autres structures techniques ou d'autres Partenaires Techniques et Financiers (PTF). Un accent particulier doit être mis sur le renforcement de capacités des organisations de la société civile, des collectivités décentralisées, des syndicats ou du secteur privé. Des actions de formation et de communication devront être entreprises de manière à ce que les délégués de la société civile (au sens large) aient des connaissances sur la pauvreté ou sur les pratiques du suivi-évaluation en général et du suivi-évaluation du CSCRP en particulier.

## **B.2 Relations de partenariats avec d'autres structures**

L'Observatoire s'attellera à développer des relations de partenariats avec d'autres structures techniques et des centres de recherches universitaires.

- Pour renforcer le volet « études et recherches », l'Observatoire aura besoin de développer des relations avec des centres et des laboratoires de recherches universitaires. Ceci permettra de mieux renforcer sa fonction scientifique et donnera plus de légitimité à chacune de ses publications.
- Il continuera de nouer des relations avec les structures techniques de l'Etat et d'autres structures en fonction de ses besoins. Plus précisément, il aura besoin de diligenter des enquêtes ponctuelles en fonction de réflexions sur la pauvreté et le DHD comme la perception de la pauvreté, la parité hommes-femmes, l'appréciation des politiques, celle de l'état de la démocratie ou encore de la gouvernance, qui sont à prendre en compte dans les dispositifs de suivi-évaluation du CSCRP. Il devra agir de concert avec la DNSI. Il y a là un vrai travail de méthode pour l'observatoire qui, pour ce faire, devrait conclure des accords de partenariats avec des chercheurs extérieurs.

## **C. Raisons justifiant l'intervention du PNUD**

Pour cette troisième phase de l'appui du PNUD, une attention particulière sera portée sur les études et recherches, la promotion du DHD à travers la création d'un réseau et le renforcement des capacités du personnel et des structures partenaires ainsi que le suivi du CSCRP et des OMD. Dans cette perspective, l'Observatoire veillera à une meilleure capitalisation et au renforcement de ses acquis, notamment dans le cadre du RNDH et du suivi-évaluation du CSLP. À cet effet, les objectifs immédiats de l'Observatoire sont au nombre de cinq :

1. Contribuer au suivi-évaluation du CSCRP et des OMD à travers ses trois principales composantes. L'intérêt du mécanisme de suivi-évaluation est de s'assurer que les politiques mises en œuvre par les pouvoirs publics avec la participation de la société civile ont contribué aux progrès constatés sur le DHD et sur la réduction de la pauvreté. Il y a trois volets à ce niveau :

- (i) la mise au point d'une série d'indicateurs qui traduisent à un moment donné l'état d'un certain nombre de « cibles » à atteindre en termes de développement ;
- (ii) la mesure des résultats des politiques menées (avancement physique et financier des programmes et projets qui composent les politiques) ;
- (iii) le rapprochement entre les deux premiers volets pour mesurer l'impact de ces résultats sur le développement analysé à travers des cibles.

2. Renforcer la publication du RNDH et sa convergence avec les informations du système national du développement. La production des RNDH est inscrite dans les attributions de l'EPST et l'exercice doit être poursuivi. La stratégie consistera à s'inspirer toujours des principes du PNUD en matière de RNDH et à porter une attention particulière aux rapprochements inévitables entre **le rapport mondial** et **les rapports nationaux**.

3. Créer un réseau DHD fonctionnel au Mali. La stratégie consiste à la mise en place d'un réseau à travers des initiatives existantes à la base et proche de l'approche. Ce réseau fonctionnel et pérenne favorisera les plaidoyers en faveur des populations demandeuses. Ceci contribuera à plus d'un titre à la promotion du DHD.

4. Mener des études et recherches sur la problématique du DHD. En effet, l'ordonnance portant création de l'Observatoire précise deux domaines des études et recherches à mener :

- d'approfondir les études et la connaissance sur la dimension de la pauvreté et des groupes vulnérables ;
- d'élaborer et de mettre en œuvre des programmes d'études et de recherche dans le domaine du DHD et de la lutte contre la pauvreté.

En tant qu'Etablissement Public à caractère Scientifique et Technique (EPST), l'Observatoire doit constituer en son sein une excellente capacité d'étude et d'analyse.

5. Préparer un plan de formation et de renforcement des capacités des compétences techniques pour la mise en œuvre des trois axes opérationnels sur le DHD et les différentes dimensions de la pauvreté. La stratégie consistera à capitaliser et à diffuser les meilleures pratiques en matière d'évaluation de la pauvreté et de la gestion de la problématique du développement et de l'approche DHD au Mali.

Dans la réalisation de ces objectifs, une attention particulière sera donnée à la prise en compte du renforcement des capacités de la société civile et sur les droits humains dans sa composante lutte contre la pauvreté et l'atteinte des OMD conformément au Plan-cadre des Nations Unies pour l'Aide au Développement (UNDAF), le Cadre de Coopération Pays (CCP) et le Cadre des Résultats stratégiques (CRS) du Bureau du PNUD pour la période 2008-2012.

L'appui à l'ODHD à travers la lutte contre la pauvreté et l'atteinte des OMD constitue l'une des composantes du Cadre de coopération pays du PNUD ; les autres étant la gouvernance démocratique, et l'environnement et le développement durable. Ils relèvent tous du Plan-cadre des Nations Unies pour l'Aide au Développement (UNDAF) pour la période 2008-2012, période critique pour l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement au Mali. Le PNUD, à travers l'Observatoire contribuera à l'évaluation de la stratégie de réduction de la pauvreté et de l'atteinte des OMD au Mali. Il concourt à l'atteinte de l'effet 2 du Plan-cadre des Nations Unies pour l'Aide au Développement 2008-2012 sur « les capacités nationales de mise en œuvre sont renforcées pour améliorer l'efficacité des programmes nationaux ayant un fort impact sur l'atteinte des OMD » ;

Le projet interviendra en appui à la structure de l'EPST dont la mise en place doit être rapidement formalisée. Le décret 287/P-RM du 30 mai 2002 qui fixe les modalités de fonctionnement de l'ODHD n'a pas encore été opérationnalisé. Ceci demeure l'une des conditions de la poursuite de l'appui du PNUD à l'observatoire. Le Conseil d'administration et le comité scientifique de l'observatoire devront être mis en place rapidement enfin d'assurer le bon fonctionnement de l'EPST.

### III. Cadre des résultats stratégiques

#### 3.1 Objectif de développement

Le projet d'appui à l'Observatoire vise à capitaliser et à renforcer les capacités de l'Observatoire du Développement Humain Durable en tant qu'Etablissement Public à caractère Scientifique et Technique (EPST), en vue de : (i) appuyer le suivi-évaluation du CSCRП et des OMD dans le cadre du dispositif existant à cet effet et contribuer à l'analyse et au suivi des différentes dimensions de la pauvreté ; (ii) assurer la promotion et le suivi du développement humain durable sous toutes ses formes au Mali ; effectuer le suivi régulier des différentes dimensions du DHD à travers la publication régulière du Rapport National du développement Humain, créer un réseau DHD opérationnel au Mali ; (iii) effectuer des études et des recherches de façon régulière sur les différentes dimensions de la pauvreté et du DHD ; (iv) contribuer aux renforcements des capacités du personnel et des structures partenaires ; et, (v) nouer des relations de partenariats avec d'autres structures.

#### 3.2 Résultats attendus

Les résultats attendus peuvent être présentés en cinq composantes en relation avec les missions de l'Observatoire.

##### **3.2.1 Objectif opérationnel 1 : appuyer le suivi-évaluation du CSCRП et des OMD dans le cadre du dispositif existant à cet effet et contribuer à l'analyse et au suivi des différentes dimensions de la pauvreté**

Ce volet constituera une contribution au suivi-évaluation du CSCRП et des OMD au Mali. L'Observatoire continuera de s'inscrire dans le dispositif existant. Il s'agit ici pour lui d'appuyer le suivi-évaluation du CSCRП et des OMD à travers leurs mises en œuvre.

##### ***Résultat 1.1 : le CRESMIC\_Mali est intégré dans le dispositif de suivi-évaluation du CSCRП et des OMD***

Le document CRESMIC\_Mali a été élaboré par l'Observatoire en collaboration avec Afristat. En effet, la prise en compte dans le dispositif de suivi-évaluation du document fait partie des recommandations formulées par les PTF lors de la revue du CSLP I de juin 2007. Il s'intégrera dans le dispositif de suivi-évaluation du CSCRП et des OMD.

##### **Activité .1.1 : Intégration du CRESMIC\_Mali dans le dispositif de suivi-évaluation du CSCRП**

Le document CRESMIC\_Mali élaboré par l'Observatoire a été adopté. Il s'agit de l'intégrer dans le dispositif de suivi-évaluation du CSCRП. Avec la collaboration de la CT CSLP et l'appui technique d'Afristat, il organisera des séances de travail en vue d'une meilleure intégration dans le dispositif national de suivi-évaluation du CSLP et des OMD.

***Intrants*** : réunions/ateliers de concertation en collaboration avec la CT CSLP et l'appui technique d'Afristat

***Indicateur de réalisation*** : document dispositif de suivi-évaluation du CSCRП

**Activité .1.2** : Suivi de la mise en œuvre du document CRESMIC\_Mali

Une fois que le CRESMIC\_Mali sera intégré dans le dispositif de suivi-évaluation national du CSCR, il s'agit ici de suivre sa mise en œuvre. A cet effet, en tant que membre du dispositif de suivi-évaluation du CSCR et des OMD, l'Observatoire suivra la mise en œuvre dudit document à travers les différentes revues et les cadres de concertations relatifs à la mise en œuvre du CSCR et des OMD.

*Intrants* : réunions/ateliers de concertation en collaboration avec la CT CSLP et l'appui technique d'Afristat

*Indicateur de réalisation* : rapports de mise en œuvre du CSCR et des OMD

### **Résultat 1.2 : l'appui à la mise en œuvre du CSCR et des OMD est assuré**

L'Observatoire est une structure d'appui au suivi-évaluation du CSCR et des OMD dans le cadre du dispositif existant. Il contribuera aux traitements et à l'analyse d'informations nécessaires dans le cadre de la mise en œuvre du CSCR et des OMD.

**Activité .2.1** Participation au suivi et à la mise en œuvre du CSCR  
L'Observatoire est membre du dispositif de mise en œuvre du CSLP, à travers spécifiquement son intervention sur l'analyse et le traitement d'informations sur la pauvreté. Il s'agira pour lui de continuer à jouer ce rôle en participant très activement à dans la production des rapport de la revue CSCR, notamment l'animation du groupe pauvreté et DHD.

*Intrants* : réunions/ateliers de concertation en collaboration avec la CT CSLP et d'autres partenaires impliqués dans la mise en œuvre du CSCR la mise en œuvre du CSCR.

*Indicateurs de réalisation* : rapports de la revue du CSCR

**Activité .2.2** Participation à la mise en œuvre des OMD

Le CSCR constitue une étape intermédiaire dans la mise en œuvre des OMD au Mali. Les revues du CSCR constituent un cadre d'élaboration du rapport de mise en œuvre des OMD. L'Observatoire participera très activement à ce processus en participant à l'élaboration de rapports, et à tous les ateliers relatifs au suivi des OMD au Mali.

*Intrants* : réunions/ateliers de concertation en collaboration avec la CT CSLP, le PNUD et d'autres partenaires impliqués dans la mise en œuvre des OMD

*Indicateurs de réalisation* : comptes rendus réunions/ateliers, rapports de mise en œuvre des OMD

### **Résultat 1.3 : la participation à la mise en œuvre du schéma directeur de la statistique et la mise en place de la base de données Malikunnafoni sont assurées**

Le schéma directeur de la statistique est prévu pour la période 2006-2010. L'Observatoire devra participer à sa mise en œuvre en appuyant la DNSI dans l'analyse des données disponibles et la réalisation d'enquête sur le terrain. En effet, la base de données Malikunnafoni a été mise en place en vue de fournir plus spécifiquement des informations nécessaires dans le suivi du CSCR et des OMD. L'Observatoire est membre du comité technique chargé de la gestion et de la mise à jour de cette base. Il continuera d'aider à la mise en place de la base de façon pérenne.

**Activité .3.1** : Participation à la mise en œuvre du schéma directeur de la statistique

Le Schéma Directeur de la Statistique (SDS) donne les grandes orientations du développement futur du Système Statistique National (SSN) et décrit les activités à réaliser pendant la période 2006-2010. Sa mise en œuvre nécessitera des moyens importants de la part

du Gouvernement mais aussi un accompagnement technique et financier des différents partenaires. Il s'articule autour des cinq objectifs stratégiques suivants :

- produire les statistiques nécessaires dans le respect des normes de qualité définies ;
- assurer le partage de l'information statistique par sa valorisation et sa diffusion selon des vecteurs appropriés pour garantir une meilleure accessibilité ;
- renforcer le Système Statistique National au plan institutionnel ;
- élaborer et mettre en place une politique de gestion rationnelle des ressources humaines ;
- élaborer et mettre en place une politique rationnelle de financement du SSN.

L'intervention de l'Observatoire concernera principalement les deux premiers objectifs stratégiques. Spécifiquement, il s'agira pour lui de prendre une part active dans les analyses effectuées par la DNSI, relatives à la pauvreté et aux dimensions du DHD, et de pouvoir réaliser des enquêtes sous la tutelle de la DNSI.

*Intrants : enquêtes de terrain, réunions/ateliers, en collaboration avec la CT CSLP, la DNSI et les Cellules de Planification et de Statistique (CPS)*

*Indicateurs de réalisation : comptes rendus des ateliers/réunions, rapports d'analyse*

**Activité .3.2 :** Participation à la mise en place de la base de données Malikunnafofi

L'Observatoire prendra activement part à la mise en place de la base de données Malikunnafofi. Il est membre du comité technique en tant qu'animateur de la mise en place de cette base en partenariat avec la DNSI, la CT CSLP, l'UNICEF

*Intrants : réunions/ateliers en collaboration avec la DNSI, la CT CSLP, l'UNICEF, les CPS, le HCNLS, le CNDIFE*

*Indicateurs de réalisation : comptes rendus des ateliers et réunions, rapports de suivi*

### **3.2.2 Objectif opérationnel 2 : assurer la promotion et le suivi de l'approche DHD**

Cette composante inclura une fonction de plaidoyer en faveur de l'approche auprès de tous les acteurs du développement et une fonction de suivi de la situation du pays par rapport au DHD. Une jonction sera opérée entre l'approche DHD et les préoccupations du gouvernement et de la société en matière de lutte contre la pauvreté, telles qu'elles s'expriment, en particulier, dans le CSLP. Le résultat central attendu de l'Observatoire est la réalisation et la diffusion régulière d'un Rapport sur le DHD sensiblement rénové, tant pour ce qui concerne le processus de préparation que le contenu et la diffusion.

**Résultat 2.1 : *L'équipe complète de l'Observatoire, compétente et motivée et disposant des moyens nécessaires, est en place. Plus spécifiquement le personnel complémentaire est recruté, équipé et bien installé.***

Il s'agit tout d'abord, de procéder au recrutement du personnel complémentaire de l'équipe sur le budget national, sur une base transparente et concurrentielle, de manière à disposer d'un ensemble humain motivé et compétent. Les cadres et le personnel d'appui recrutés s'intégreront dans l'établissement public à caractère scientifique régi par le décret 02-287/P-RM du 30 mai 2002 fixant l'organisation et les modalités de fonctionnement de l'Observatoire du Développement Humain Durable et de la lutte contre la pauvreté. Cet engagement du gouvernement vise à lancer dès le début les bases d'une pérennisation de la structure après la fin du projet d'appui.

### **Activité .1.** Recruter le personnel du projet

Il s'agit de pouvoir sur une base concurrentielle aux anciens postes existants dans le projet précédent. Les TDRs annexés au présent document feront l'objet d'un appel ouvert à candidature auquel le personnel actuel du projet pourra participer. Les postes concernés sont de l'expert statisticien, de l'expert économiste, de deux chauffeurs, et d'une secrétaire. Enfin d'assurer la bonne marche du projet et son intégration à l'EPST, le PNUD assurera jusqu'à la fin de la prochaine phase les traitements sur les postes ci-dessus référencés. Au delà de la cette période, le gouvernement s'engage à prendre en charge sur le budget national l'ensemble du personnel du projet.

### **Activité .2 .** Procéder au recrutement du personnel complémentaire sur le budget national.

Le projet avec l'appui du département de tutelle et du PNUD devra recruter sur budget national le personnel suivant :

- un sociologue disposant d'une formation et d'expériences confirmées en analyse sociologique de la pauvreté. Il sera plus particulièrement en charge des analyses sociologiques des études et recherches sur la pauvreté et les dimensions du DHD ;
- Un économiste disposant d'une formation et d'expériences confirmées en analyse de la pauvreté. Il sera plus particulièrement en charge du suivi-évaluation du CSLP et de la coordination de la dimension économique des activités de l'Observatoire ;
- Un cadre disposant d'une formation de base d'Ingénieur Statisticien Economiste (ISE). Il sera chargé des réflexions sur les indicateurs de suivi du CSLP et du RNDH et de la coordination de l'ensemble de la composante statistique-base de données des activités de l'Observatoire. De solides compétences en informatique seront nécessaires ;
- Un chargé de communication disposant des expériences confirmées en matière communication. Il sera plus spécifiquement chargé de la diffusion des informations scientifiques, institutionnelles et administratives au sein de l'ODHD ;
- Un documentaliste disposant d'une formation et des expériences en matière de gestion de la documentation. Il sera particulièrement chargé de la recherche, de la collecte et du stockage des documents nécessaires à la bonne marche de l'Observatoire. Il assurera le suivi des relations de l'ODHD avec le réseau des partenaires, des instituts de recherche nationaux et internationaux, les grandes écoles, les universités, les ONG et tout organisme national ou international impliqué dans la lutte contre la pauvreté ;
- Un comptable matières ayant une formation et des expériences confirmées en comptabilité matières. Il sera chargé spécifiquement de la gestion du matériel, de la réception des équipements et la signature des bordereaux de livraison, de l'immatriculation des biens durables et de la tenue des différentes fiches de comptabilité matières.

**N.B** : Les équipements de ce personnel complémentaire, les fournitures et mobilier de bureau, les locaux et les abonnements au téléphone et à l'internet et autres services sont déjà prévus sur le budget d'Etat 2008.

***Intrants*** : Termes de référence ; appel public à candidatures ; mise en place d'un comité de choix; détermination des modalités de sélection.

***Responsabilités***: Département de tutelle, (Ministère du Développement Social de la Solidarité et des Personnes Âgées) et bureau du PNUD

***Calendrier*** : au plus tard un mois à partir de la signature du projet.

***Indicateur de réalisation***: personnel complémentaire recruté, équipé et bien installé.

## **Résultat 2.2 : la production régulière des RNDH est assurée**

Depuis la première phase de l'appui du PNUD, l'Observatoire publie de façon régulière les Rapports Nationaux sur le DH. Il s'agira ici d'assurer cette fonction en vue de la promotion et du suivi du DHD.

### **Activité .2 : Elaboration et publication des RNDH**

A partir du guide relatif à la préparation et à la diffusion du RNDH élaboré en 2005 par l'Observatoire, le processus d'élaboration et de publication du RNDH se poursuivra. L'Observatoire accordera une place particulière à la dimension participative et consultative qui entourera la préparation du Rapport. Il veillera à la mise sur pied d'un dispositif technique destiné à assurer la qualité des contributions et de la synthèse, et prendra en compte l'importance de la validation par les représentants des acteurs du développement.

**Intrants de réalisation :** *consultations nationales* (essentiellement autour du thème choisi; la partie générale devra être réalisée par l'équipe de l'Observatoire; on tiendra également compte des consultations liées à la synthèse et aux comités de lecture):

*Enquêtes légères* qui pourraient être nécessaires sous la responsabilité de la DNSI et CCS.

*Ateliers:* On retiendra les ateliers qui auront été mentionnés dans le guide. Il s'agira des ateliers liés aux phases suivantes: choix du thème; proposition d'une problématique ; validation du document final.

*Des missions à l'intérieur* du Mali pourront être nécessaires.

*L'élaboration et la publication s'effectueront avec l'appui des structures techniques et de consultants nationaux*

**Indicateurs de réalisation :** *comptes rendus des réunions techniques/ateliers de validation, documents de discussions, rapports/ DHD,*

### **Activité .2 : Dissémination des RNDH**

Elle débute avec le lancement officiel du Rapport, mais elle va bien au delà, contrairement aux pratiques courantes. Toutefois, référence sera faite aux dispositions prévues dans le guide.

**Intrants :** consultants nationaux/internationaux chargés d'appuyer la définition d'une stratégie de communication.

Des ateliers serviront de support à la politique de diffusion.

Des déplacements à l'intérieur du pays pourront être nécessaires. Le Rapport fera l'objet de publication sous des formes appropriées.

*Avec l'appui des structures techniques nationales et déconcentrées*

**Indicateurs de réalisation:** Compte rendu cérémonie de lancement, compte rendu sur la diffusion, comptes rendus des ateliers de dissémination, rapports de synthèse disséminations.

## **Résultat 2.3 : l'opérationnalisation et le suivi de l'approche DHD sont assurés**

L'approche DHD ne doit pas se limiter à la production et à la diffusion des RNDH. La promotion du DHD implique que l'on soit en mesure de définir un cadre d'opérationnalisation de la démarche et de le tester. Il s'agit en particulier de définir de quelle manière l'approche DHD peut influencer sur le contenu des projets et programmes de développement, notamment ceux qui s'adressent aux communautés de base. La promotion de l'approche DHD suppose

par ailleurs que l'on rassemble au sein d'un réseau l'ensemble des acteurs du développement qui se reconnaissent dans le DHD et qui entendent faciliter la diffusion de la démarche.

**Activité .1** : identification et analyse des expériences maliennes proches de la démarche DHD  
Il s'agira de procéder à un repérage d'initiatives proches de la démarche DHD qui ont été lancées au Mali. L'Observatoire s'intéressera plus particulièrement aux initiatives communautaires rurales. L'opérationnalisation du DHD pourrait viser à capitaliser ces expériences au profit des communautés les plus défavorisées.

*Intrants* : Equipe de l'Observatoire, avec l'appui des collectivités concernées, de la DNSI et d'autres partenaires, consultations nationales, avec déplacements à l'intérieur du pays.

*Indicateurs de réalisation* : Rapports de présentation des initiatives probantes et enseignements, Rapports d'expérimentation, autres supports

**Activité .2** : élaboration d'un guide d'opérationnalisation du DHD pour le Mali

A partir des enseignements tirés des initiatives les plus probantes, un guide d'opérationnalisation de la démarche DHD sera élaboré. Des voyages d'études, particulièrement au Bénin, au Maroc et en Mauritanie des membres de l'Observatoire et de responsables maliens permettront d'observer et d'analyser des démarches concrètes d'opérationnalisation dans un cadre de DHD.

*Intrants* : Equipe de l'Observatoire et responsables maliens, consultants nationaux/internationaux chargés d'élaborer des propositions. Voyages d'études, Atelier de validation du guide

*Indicateurs de réalisation* : comptes rendus réunions de validation voyages d'étude réalisés ; rapport sur les enseignements pour le Mali disponible ; guide d'opérationnalisation validé.

**Activité .3** : Test d'opérationnalisation du DHD

Il s'agira de l'identification des communautés-tests. La présentation de l'approche aux communautés-tests et sa mise en œuvre seront effectuées.

*Intrants* : Equipe de l'Observatoire et Collectivités locales, Consultants nationaux, missions à l'intérieur du pays

*Indicateurs de réalisation* : comptes rendus sur le processus communautaire et sur les enseignements tirés, rapport du test.

**Activité .4** : Mise en place d'un réseau DHD

Le réseau DHD doit rassembler des acteurs du développement qui se reconnaissent dans l'approche DHD et qui sont disposés à apporter leur concours en vue de la mettre en œuvre. La mise en place de ce réseau suppose que l'on dispose d'une sorte de « charte » présentant les grandes dimensions du DHD, ainsi que le processus d'opérationnalisation, ses modalités et son impact.

*Intrants* : Equipe de l'Observatoire, collectivités locales, universitaires

*Indicateurs* : comptes rendus de réunions, rapports de créations,

**Activité .5** : voyages d'études dans des pays ayant des avancées notoires en matière de DHD

Une fois le réseau DHD mis en place, il sera nécessaire d'effectuer des voyages d'études afin de partager l'expérience avec ceux qui ont des avancées notaires à cet effet. Cela permettra de renforcer le réseau créé.

*Intrants* : Equipe de l'Observatoire, communautés-tests

*Indicateurs* : supports DHD, rapports de missions,

**Activité .6** : plaidoyer dans toutes les communes pour la vulgarisation du DHD

Un important travail de communication est à faire ici. Le plaidoyer consiste à aller à la rencontre des communautés qui seront identifiées dans chaque commune afin de les expliquer et propager l'approche auprès des populations. L'Observatoire fera recours aux maires et aux représentants des collectivités.

*Intrants* : Equipe de l'Observatoire, communes rurales, représentants des collectivités, consultants nationaux ou locaux, diffusions radios proximités et TV

*Indicateurs* : comptes rendus rencontres dans les communes, rapports de plaidoyer

### **3.2.3 Objectif opérationnel 3 : réaliser des études et recherches sur la pauvreté et la problématique du DHD.**

Pour la réalisation de cet objectif l'Observatoire mènera des études sur la problématique du DHD et particulièrement sur les dimensions de la pauvreté au Mali.

**Résultat 3.1** : des études sur les conditions de vie des ménages sont réalisées

L'Objectif de tout gouvernement est de contribuer à l'amélioration des conditions de vie de ses populations, particulièrement pauvres. L'Observatoire réalisera des études sur les conditions de vie des ménages, particulièrement des couches les plus vulnérables, notamment les femmes et les enfants, les handicapés, les personnes âgées et les indigents.

**Activité .1** : réalisation d'études sur les conditions de vie des ménages

L'observatoire pourra réaliser un certain nombre d'études thématiques sur les conditions de vie des ménages au Mali. À cet effet, il pourra utiliser les données disponibles ou effectuer des enquêtes ponctuelles au besoin. Les domaines d'études vont concernés entre autres, les transferts communautaires et intergénérationnels ou internationaux, le recours aux droits fonciers et sociaux pour amortir les crises, les approches d'analyse de la pauvreté.

*Intrants* : Equipe ODHD, consultants nationaux/internationaux

*Indicateurs de réalisation* : comptes rendus réunions/ateliers de validation, rapports d'études

**Activité .2** : Recherche sur les déterminants de la pauvreté au niveau national des collectivités décentralisées et déconcentrées

La fonction scientifique de l'Observatoire nécessite des réflexions sur les déterminants à la fois microéconomiques et macroéconomiques de la pauvreté à tous les niveaux. Il pourra faire recours à des chercheurs de renommée ou utiliser ses propres compétences, et en associant les représentants de la société civile.

*Intrants* : Equipe de l'Observatoire, collectivités locales, consultants nationaux/internationaux

*Indicateurs de réalisation* : comptes rendus ateliers/réunions de validation, rapports,

**Résultat 3.2** : des études sur les relations entre croissance et les dimensions du DHD sont réalisées.

En effet, l'objectif du CSCRP est d'atteindre un taux de croissance moyenne de 7% sur la période 2007-2011. L'Observatoire contribuera à l'analyse de l'impact des dimensions du DHD sur la croissance à moyen et long termes.

**Activité .1** : études sur les relations entre croissance et développement humain durable

La problématique de la croissance est au cœur de la démarche DHD. L'Observatoire mènera des études sur les relations entre croissance économique et DHD et particulièrement son rôle dans l'atteinte des OMD. Pour se faire, il devra s'appuyer sur ces propres compétences et se faire appuyer par des consultants nationaux/internationaux.

*Intrants* : Equipe de l'Observatoire, consultants nationaux/internationaux

*Indicateurs* : comptes rendus ateliers de validation, rapports d'études

**Activité .2** : études diagnostiques sur les déterminants de la croissance économique moyen et long termes

Le CSCRP repose sur une stratégie d'accélération de la croissance économique sur sa période de mise en œuvre. Cette stratégie s'appuie sur un ensemble de créneaux porteurs. Les études sur le diagnostic de la croissance permettront de déterminer les contributions de ces secteurs et des facteurs à la croissance ou tous autres déterminants endogènes ou exogènes.

*Intrants* : Equipe de l'Observatoire, consultants nationaux/internationaux, structures techniques

*Indicateurs de réalisation* : comptes rendus ateliers de validation, rapports d'études,

**Activité .3** : études sur la relation entre dépenses publiques, pauvreté et croissance

L'Observatoire mènera des études sur l'impact des dépenses publiques sur la croissance et sur la réduction de la pauvreté. Il s'agira de voir si les dépenses publiques bénéficient aux pauvres et en contribuant à l'accélération de la croissance.

*Intrants* : Equipe de l'Observatoire, consultants nationaux/internationaux, structures techniques

*Indicateurs* : comptes rendus ateliers de validation, rapports d'études

**Activité 1.3** : études ponctuelles en partenariat avec d'autres structures

Compte tenu de son expérience en matière d'études et d'analyses de la pauvreté, l'Observatoire pourra être sollicité par ses partenaires, plus spécifiquement le PNUD, pour mener des études sur des dimensions spécifiques de la pauvreté. Il participera à toutes études ou réflexions au profit desdits partenaires.

*Intrants* : Equipe de l'Observatoire, consultants nationaux/internationaux, structures techniques, notamment le PNUD, la DNSI, Afristat, la Cellule de

*Dialogue sur les Politiques de lutte contre la pauvreté rurale (CDP), la CT CSLP, l'UNICEF*

*Indicateurs de réalisation* : comptes rendus de réunions/ateliers de validation, rapports d'études

#### **3.2.4 Objectif opérationnel 4 : assurer un suivi de l'impact des projets et programmes de développement**

La composante « suivi de l'impact des projets et programmes » permettra de mieux cerner leurs effets sur le DHD, et particulièrement sur la réduction de la pauvreté. L'Observatoire mènera un certain nombre d'études d'évaluation de l'impact des projets de réduction de la pauvreté, et fera un plaidoyer en faveur de programmes plus pro-pauvres.

**Résultat 4.1** : des études sur le suivi-évaluation de l'impact des projets et programmes de réduction de la pauvreté sont menées.

L'impact des projets et programmes est peu connu jusqu'ici au Mali. L'impact spécifique des projets de réduction de la pauvreté servira au suivi et à la mise en œuvre du CSCRP. L'Observatoire effectuera des études d'impact des programmes de réduction de la pauvreté.

**Activité .1 :** Etudes sur l'impact des projets et programmes

L'Observatoire effectuera des études sur l'impact des projets et programmes mis en œuvre par le gouvernement. Il pourra le faire en partenariat avec la CT CSLP, la DNPD ou d'autres structures techniques sectorielles.

*Intrants :* Equipe de l'Observatoire, avec l'appui de structures techniques chargées des programmes et projets, consultants nationaux/internationaux

*Indicateurs de réalisation :* comptes rendus ateliers de validation, Rapports d'études

**Résultat 4.2 :** Des études sur l'impact des programmes sectoriels de développement sont réalisées

Il existe peu d'évaluation ou d'études sur l'impact réel des programmes sectoriels de développement. Pour le suivi de la mise en œuvre du CSCRP, il est important d'effectuer des études sur l'impact de programmes sectoriels prioritaires mis en œuvre par le gouvernement. L'Observatoire s'attèlera à cet exercice en vue de mener un certain nombre d'études relatives à l'impact réel de programmes sectoriels de développement sur les conditions de vie des ménages.

**Activité .2 :** études sur l'impact des programmes sectoriels de développement

En partenariat avec les départements sectoriels, l'Observatoire pourra mener des études sur l'impact des projets et programmes mise en œuvre au niveau sectoriel : éducation, santé, transport, énergie et mines entre autres.

*Intrants :* Equipe de l'Observatoire, partenaires au développement, structures techniques, consultants nationaux et internationaux

*Indicateurs de réalisation :* comptes rendus des ateliers, Rapports d'études

**Résultat 4.3 :** un plaidoyer pour la mise en place de programmes pro-pauvres est assuré

La formulation de programmes pro-pauvres au profit des communautés les plus démunies contribue à la lutte contre la pauvreté. L'Observatoire, à partir de son expérience en matière de DHD et d'évaluation de la pauvreté, peut aider à la formulation de projets véritablement pro-pauvres. Il mènera des plaidoyers dans ce sens auprès des collectivités et des partenaires techniques et financiers.

**Activité .3 :** Plaidoyer pour la mise en place de programmes pro-pauvres

Les résultats des études d'impact aideront à la formulation des projets et programmes plus favorables aux pauvres. Ce travail sera effectué à travers des ateliers de réflexions sur la formulation de programmes plus favorables aux pauvres.

*Intrants :* Equipe de l'Observatoire, avec l'appui de PTF, des collectivités demandeuses

*Indicateurs :* comptes rendus ateliers, rencontres/réunions, documents de plaidoyer, rapports d'études

**3.2.5 Objectif opérationnel 5 : renforcer les capacités du personnel et des structures partenaires, et nouer des relations de partenariat**

Le renforcement des capacités est une composante essentielle à la mise en œuvre de tout projet. Il permet d'améliorer la productivité et les résultats d'activités. L'Observatoire s'attèlera au renforcement des capacités de son personnel sur la base de besoins de formation identifiés. Aussi, compte tenu de l'expérience acquise dans divers domaines, notamment l'évaluation des dimensions de la pauvreté, il effectuera des séances de formation au profit des partenaires, notamment les acteurs de la société civile et ceux impliqués dans le suivi évaluation du CSCR et des OMD, sur les approches de la pauvreté, l'approche DHD et le suivi-évaluation du CSCR et des OMD entre autres.

### **Résultat 5.1 : le renforcement des capacités du Personnel est assuré**

Il s'agit pour l'Observatoire d'initier des séances de formation à l'intérieur comme à l'extérieur en vue de renforcer les capacités de son personnel à tous les niveaux. Pour ce faire, il évaluera les besoins spécifiques de formations pour chaque cadre.

#### **Activité .1 : renforcement des capacités du personnel**

L'Observatoire procédera à la formation du personnel sur des thèmes favorisant l'atteinte des meilleurs résultats. Des formations pourront être effectuées à l'extérieur comme à l'intérieur au bénéfice des membres de l'équipe du projet.

*Intrant : Equipe de l'Observatoire*

*Indicateurs : rapports/comptes rendus de formations, documents de formations*

### **Résultat 5.2 : le renforcement des capacités des structures partenaires est assuré**

L'Observatoire qui aura acquis une expérience notoire en matière d'évaluation des dimensions de la pauvreté et du DHD capitalisera et mettra son expérience au profit de ses partenaires, notamment la société civile et les autres structures impliquées dans le suivi-évaluation du CSCR et des OMD à travers des séances de formation qu'il organisera à cet effet. Il préparera des supports de formation pour tous les modules qui seront retenus. Ces formations pourront être effectuées avec la collaboration d'autres structures.

#### **Activité .2 : renforcement des capacités des structures partenaires**

L'Observatoire organisera des ateliers et séminaires de formation sur des thèmes relatifs à la mise en œuvre du CSCR et des OMD sur la problématique du DHD ou sur les dimensions de la pauvreté, voire sur la problématique générale du développement.

*Intrant : Equipe de l'Observatoire, CT CSLP, avec l'appui de structures techniques, consultants nationaux/internationaux*

*Indicateurs de réalisation : comptes rendus ateliers/séminaires de formation, documents techniques de formation*

### **Résultat 5.3 : des relations de partenariat avec d'autres structures sont nouées et renforcées.**

Le partenariat assure la pérennité de toute action de développement. Aucune structure ne réussit seule dans son domaine. L'Observatoire nouera des relations de partenariat avec des universités, des laboratoires ou centres de recherche, pour s'inspirer de leurs expériences en matière d'évaluation des dimensions de la pauvreté d'une part, et d'autre part pour le financement de certaines de ses activités. Ceci contribuera au renforcement de ses capacités et de la fonction de recherche au Mali.

**Activité .3** : relations de partenariats avec d'autres structures

L'Observatoire nouera des relations de partenariat à l'intérieur comme l'extérieur du Mali. Il organisera des séances de réflexions, des rencontres sur des problématiques communes d'intervention avec des partenaires, notamment l'Université de Bamako, les centres et laboratoires de recherches, et les acteurs de la société civile. Il contribuera au renforcement des anciennes relations en s'impliquant très activement à tous les travaux de ses partenaires.

*Intrant* : Equipe de l'Observatoire, CT CSLP, DNSI universités, des centres et laboratoires

*de recherches, des PTF et des acteurs de la société civile, voyages d'études*

*Indicateurs de réalisation* : comptes rendus de réunions/missions, rapports d'études et de recherches, documents de partenariats,

### 3.4 Cadre logique des activités

<b>Effet auquel concourt le projet</b>	Les capacités de l'Etat, des collectivités territoriales, des organisations de la société civile et du secteur privé en matière de planification, de formulation, de mise en oeuvre et de suivi/évaluation des projets et programmes de développement et d'intégration régionale et sous -régionale sont renforcées
<b>Effets spécifiques du projet</b>	Effet 1 : le suivi-évaluation du CSCR et des OMD est assuré Effet 2 : la promotion et le suivi du DHD sont effectifs au Mali Effet 3 : le renforcement des capacités du personnel et d'autres structures est assuré
<b>Indicateurs d'effet</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le suivi-évaluation du CSCR et le suivi des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) sont améliorés</li> <li>Les publications des Rapports Nationaux sur le Développement Humain sont effectuées et le Réseau DHD fonctionnel est créé</li> <li>Les Cadres compétents du personnel et d'autres structures sont formés</li> </ul>
<b>Stratégie de partenariat</b>	L'Observatoire participe au suivi-évaluation du CSCR et des OMD. Il commande les études, les activités de collecte de données et effectue des formations au profit des structures partenaires. Il noue des relations de partenariat avec d'autres structures comme les Universités, notamment l'Université de Bamako, et des centres et laboratoires de recherches nationaux et internationaux.

<b>Produits recherchés</b>	<b>Activités</b>	<b>Indicateurs vérifiables</b>	<b>Moyens de vérification</b>
<b>Produit 1 : l'appui au suivi-évaluation du CSCR et des OMD est renforcé</b>	<p><b>Activité 1.1 :</b> Appui à l'alimentation et à la mise à jour de la base de données socioéconomiques « Malikunafoni »</p> <p><b>Activité 1.2 :</b> Suivi de l'adoption et de la mise en oeuvre du CRESMIC_Mali</p> <p><b>Activité 1.3 :</b> Participation au suivi-évaluation et à la mise en oeuvre du CSCR</p> <p><b>Activité 1.4 :</b> Participation au suivi-évaluation des OMD</p> <p><b>Activité 1.5 :</b> Participations à la conception des instruments d'analyse de l'impact des projets et programmes</p> <p><b>Activité 1.6 :</b> Valorisation et diffusion des statistiques produites</p>	<p>Réunions/ateliers avec responsables techniques</p> <p>Atelier validation CRESMIC_Mali, Rapports mise en oeuvre CSCR/ OMD</p> <p>Rapports et documents de mise en oeuvre du CSCR</p> <p>Rapports et Documents de mise en oeuvre des OMD</p> <p>Instruments d'analyse de l'impact des projets et programmes</p> <p>Réunions/ateliers, Rapports d'études</p>	<p>Comptes rendus des réunions et ateliers</p> <p>Compte rendu atelier de validation, réunions de suivi CSCR/OMD</p> <p>Comptes rendus de la revue CSCR</p> <p>Comptes rendus des réunions de suivi des OMD</p> <p>Utilisation des instruments pour les documents du CSCR</p> <p>Comptes rendus des réunions et ateliers</p>

Produits recherchés	Activités	Indicateurs vérifiables	Moyens de vérification
<p><b>Produit 2 : La promotion et le suivi de l'approche DHD sont assurés</b></p>	<p><b>Activité 2.1</b> Recrutement du personnel complémentaire sur le budget national  <b>Activité 2.2</b> Production de Rapports Nationaux sur le Développement Humain Durable sur une base régulière  <b>Activité 2.2.1</b> : Travaux d'élaboration RNDH  <b>Activité 2.2.2</b> : Diffusion du RNDH  <b>Activité 2.3</b> : Opérationnalisation du DHD  <b>Activité 2.3.1</b> : Identification et analyse des expériences maliennes proches de la démarche DHD  <b>Activité 2.3.2</b> : Elaboration d'un guide d'opérationnalisation du DHD pour le Mali  <b>Activité 2.3.3</b> : Test d'opérationnalisation du DHD  <b>Activité 2.3.4</b> : Création d'une Réseau DHD  <b>Activité 2.4 3</b>: Plaidoyers sur la démarche DHD</p>	<p>Rapports Nationaux sur le Développement Humain Durable  Documents relatifs aux RNDH  Rapports de dissémination des RNDH  Documents d'opérationnalisation  Rapports d'expérimentation  Guide d'opérationnalisation du DHD  Rapport de test  Rapports de création d'un réseau DHD  Rapports de plaidoyer  Rapports de missions, supports DHD</p>	<p>Comptes rendus ateliers et réunions RNDH  Comptes rendus des travaux d'élaboration  Comptes rendus ateliers de dissémination  Comptes rendus des réunions et ateliers  Comptes rendus, ateliers et réunions,  Utilisation des rapports par des partenaires  Utilisation du guide par les acteurs d'un réseau DHD  Comptes rendus réunions relatives au test  Comptes rendus des réunions,  fonctionnement d'un réseau DHD  Comptes rendus des rencontres  Comptes rendus de missions</p>
<p><b>Produit 3 : Des études et recherches sur la pauvreté et la problématique du DHD sont effectués</b></p>	<p><b>Activité 3.1</b> : Etudes sur les conditions de vie des ménages  <b>Activité 3.2</b>: Recherches sur les déterminants de la pauvreté au niveau des collectivités locales (notamment, Indice de Pauvreté Communale, atlas de pauvreté des communes)  <b>Activité 3.3</b> : Etudes sur les relations entre la croissance et le développement humain durable  <b>Activité 3.3.1</b> : Etudes diagnostique sur les déterminants de la croissance économique à long terme  <b>Activité 3.3.2</b> : Etudes sur la relation entre dépenses publiques, croissance et pauvreté  <b>Activité 3.3.3</b> : Recherches sur les Relations entre développement humain et croissance  <b>Activité 3.3.4</b> : Etudes comparées du Développement Humain  <b>Activité 3.4</b> : Etudes ponctuelles sur la pauvreté en partenariat avec d'autres structures</p>	<p>Rapports d'études sur les conditions de vie des ménages  Rapports/notes de recherche  Rapports des études réalisées  Rapports des études réalisées  Rapports d'études  Notes ou rapport de recherche  Rapports d'études  Rapports d'études de partenariat</p>	<p>Utilisation des rapports d'études dans la mise en œuvre du CSCRP  Utilisation pour le renforcement des capacités, comptes rendus formations  Comptes rendus ateliers de validation, Utilisation dans la mise en œuvre du CSCRP  Comptes rendus ateliers de validation, Utilisation dans la mise en œuvre du CSCRP  Comptes rendus réunions / ateliers de validations  Comptes rendus réunions / ateliers de validations  Utilisation des Notes de recherche  Comptes rendus réunions/ateliers de discussions/validations  Comptes rendus des réunions de validation</p>

	<p><b>Activité 3.5 :</b> Etudes sur la gestion des projets de réduction de la pauvreté</p> <p><b>Activité 3.6 :</b> Etudes d'évaluation d'effet de UNDAF</p>	<p>Documents d'études des projets de réduction de la pauvreté</p> <p>Rapports d'études</p>	<p>Comptes rendus des réunions de validation</p> <p>Utilisation des documents dans la mise en œuvre du CSCR</p> <p>Comptes rendus des réunions</p>
<p><b>Produit 4 : le suivi de l'impact des projets et programmes de développement est effectué</b></p>	<p><b>Activité 4.1 :</b> Etudes Suivi-évaluation de l'impact des projets de réduction de la pauvreté</p> <p><b>Activité 4.2 :</b> Etudes sur l'impact des programmes sectoriels de développement</p> <p><b>Activité 4.3 :</b> Plaidoyer pour la mise en place de programmes-pro-pauvres</p>	<p>Documents des études réalisées</p> <p>Rapports d'études</p> <p>Documents de plaidoyer</p>	<p>Comptes rendus réunions/ateliers de discussions, utilisations dans la mise en œuvre du CSCR</p> <p>Comptes rendus réunions/ateliers de discussions, utilisations dans la mise en œuvre du CSCR</p> <p>Comptes rendus réunions, utilisations documents de plaidoyer</p>
<p><b>Produit 5 : le Renforcement des Capacités du Personnel et des structures Partenaires et les relations de partenariat sont renforcées et nouées</b></p>	<p><b>Activité 5.1 :</b> Renforcement des Capacités du personnel de l'Observatoire</p> <p><b>Activité 5.2 :</b> Renforcement des capacités des structures partenaires et autres</p> <p><b>Activité 5.3 :</b> Relations de partenariats avec d'autres structures : Universités, laboratoires ou centres de recherche</p>	<p>documents de formation</p> <p>documents techniques pour formation</p> <p>documents de partenariat</p>	<p>Comptes rendus des formations</p> <p>Comptes rendus des formations</p> <p>Comptes rendus réunions, missions</p>

#### **IV. Modalités d'Exécution**

Le projet d'appui à l'Observatoire « phase 3 » sera exécuté selon les procédures NEX<sup>3</sup>. Le Ministère du Développement Social de la Solidarité et des Personnes Agées (MDSSPA) ayant sous sa tutelle l'Observatoire du DHD et de la lutte contre la pauvreté, établissement public à caractère scientifique et technique, sera l'agence d'exécution du projet. Le Département des Affaires Economiques et Sociales (DAES) des Nations Unies appuiera le gouvernement en qualité d'agence coopérante.

Le gouvernement assure à l'Observatoire la fourniture des locaux aménagés (bureaux, salle de réunion) adaptés aux missions de l'Observatoire, ainsi que les moyens de communications téléphoniques et par messagerie électronique qui seront nécessaires sur le budget national et la prise en charge du personnel complémentaire qui sera recruté. Le gouvernement s'engage à assurer la pérennité de l'Observatoire en tant qu'EPST au terme de l'assistance du PNUD. A cet effet, l'ensemble du personnel de l'Observatoire sera pris en charge, au terme au terme de la quatrième année de mise en œuvre du projet, sur les ressources du budget national.

Pour faciliter la gestion des ressources du projet et assurer la synergie avec l'intervention du PNUD, il est souhaitable de placer les ressources dans un même cadre à travers un fonds commun administré par le PNUD pour le compte du projet. A cet effet, les contributions allouées au projet sur le Budget Spécial d'Investissement (BSI) et celles mobilisées auprès d'autres partenaires seront placées dans le fonds Commun géré par le projet à travers les modalités d'exécution nationale (NEX). Cette approche a l'avantage de mobiliser d'autres partenaires potentiels le financement des activités du projet, d'assurer la cohérence dans la mise en œuvre du projet, de bénéficier de la célérité des procédures et de l'accompagnement du PNUD dans l'exécution du projet, assurer une meilleure visibilité et la transparence dans la gestion et de simplifier le suivi et l'évaluation du projet. Un audit des comptes est réalisé chaque année par les structures nationales de contrôle.

Le Comité Scientifique de l'Observatoire constituera le Comité d'orientation du projet. Il aura pour mission de contribuer au choix des programmes pluriannuels d'études et de recherche, de formuler des recommandations et des avis techniques pour l'amélioration de la qualité des analyses et études techniques. Il se réunira au moins chaque trimestre. Le secrétariat du Comité sera assuré par l'équipe de l'Observatoire.

Le Directeur de l'Observatoire sera le coordonnateur du projet. Le Directeur et les experts du projet sont recrutés dans le cadre des procédures concurrentielles et transparentes agréées par le gouvernement et le PNUD. Il sera l'ordonnateur des dépenses du projet. Il assurera la direction de l'Observatoire. Il gèrera l'ensemble des moyens mis à sa disposition par le PNUD pour atteindre les objectifs fixés dans le document de projet, et rendra compte de cette gestion, dans le cadre des procédures du REN.

L'agence coopérante assurera la mise en œuvre de l'expertise internationale. Son appui sera mis en œuvre à travers le PNUD. Par ailleurs, le DAES apportera au gouvernement l'appui technique dont il pourra avoir besoin en matière de RNDH et d'opérationnalisation et la création d'un réseau DHD. Le DAES assurera, à destination du gouvernement et du PNUD, la supervision technique de l'ensemble du projet. Il remettra à cet effet, au moins chaque

---

<sup>3</sup> Renforcement à Exécution Nationale (REN)

semestre, un rapport comportant les recommandations nécessaires à la mise en œuvre du projet.

## V. Budget

<b>Répartition du total en Dollar U S</b>	
1. PNUD	1 500 000
2. Gouvernement	3 738 227
3. Autres partenaires à rechercher (30% du total)	2 257 314
<b>4. Total</b>	<b>7 524 381</b>

### En US \$

<b>Budget contribution du PNUD</b>	<b>2008</b>	<b>2009</b>	<b>2010</b>	<b>2011</b>	<b>Total</b>
Consultants internationaux	30 000	30 000	30 000	29 000	<b>119 000</b>
Personnel	155 000	155 000	155 000	155 000	<b>620 000</b>
Consultants nationaux	50 000	50 000	50 000	50 000	<b>200 000</b>
Formations/ateliers	50 000	30 000	20 000	10 000	<b>110 000</b>
Fonctionnement	15 000	15 000	15 000	15 000	<b>60 000</b>
Sous-traitance (reproduction et dissémination des RNDH)	80 000	80 000	80 000	80 000	<b>320 000</b>
Divers	19 000	18 000	17 000	17 000	<b>71 000</b>
<b>Total</b>	<b>399 000</b>	<b>378 000</b>	<b>367 000</b>	<b>356 000</b>	<b>1 500 000</b>



	75	75	75	72	297
du rapport					
2.2.5 élaboration du rapport					
2.2.6 Reproduction du Rapport					
<b>A2.3 Diffusion du RNDH</b>	<b>75</b>	<b>75</b>	<b>75</b>	<b>72</b>	<b>297</b>
2.3.1 Lancement officiel du RNDH	3	3	3	3	
2.3.2 Campagne publicitaire autour du thème du RNDH (Déjeuner de presse, Bande annonce, T-shirt, magazine.....)	12	12	12	12	
2.3.3 Dissémination dans les régions et District de Bamako	40	40	40	40	
2.3.4 Reproduction synthèse des rapports de dissémination	10	10	10	10	
2.3.5 élaboration et diffusion d'une page documentaire sur la dissémination	10	10	10	10	
<b>A2.4 Identification et analyse des expériences maliennes proches de la démarche DHD</b>	<b>0</b>	<b>225</b>	<b>110</b>	<b>35</b>	<b>370</b>
2.4.1 Formation du personnel ODHD à la Démarche DHD par un consultant international		45		20	
2.4.2 Préparation et réalisation de l'enquête pour l'identification des initiatives communautaires rurales		120	100		
2.4.3 Rédaction du rapport de l'enquête		15			
2.4.4 Reproduction du rapport sur les initiatives		15			
2.4.5 Présentation des initiatives probantes et enseignements		30	10	15	
<b>A2.5 Elaboration d'un guide d'opérationnalisation du DHD pour le Mali</b>	<b>0</b>	<b>35</b>	<b>44</b>	<b>15</b>	<b>94</b>

2.5.1 Voyages d'étude pour observer et analyser des démarches concrètes d'opérationnalisation dans un cadre DHD	15	15	15	15
2.5.2 Elaboration du guide (par ODHD et consultant)	20	10	4	15
2.5.3 Validation du guide				
2.5.4 Reproduction du guide				
<b>A2.6 Test d'opérationnalisation du DHD</b>	<b>0</b>	<b>180</b>	<b>180</b>	<b>180</b>
2.6.1 Identification des communautés-tests	60	60	60	60
2.6.2 Présentation de l'approche aux communautés-tests	80	80	80	80
2.6.3 Mise en œuvre de l'approche	40	40	40	40
<b>A2.7 Mise en place d'un réseau DHD</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>15</b>	<b>15</b>
2.7.1 Mise en place du réseau DHD			15	15
<b>A2.8 Voyages d'études dans d'autres pays ayant des avancées notoires en matière de DHD</b>	<b>0</b>	<b>10</b>	<b>10</b>	<b>10</b>
2.9.1 voyages d'études (ODHD, Communautés-test) dans d'autres pays avancées en DHD	0	10	10	10
<b>A2.9 Plaidoyers dans toutes les communes pour la vulgarisation de la démarche DHD</b>	<b>0</b>	<b>30</b>	<b>50</b>	<b>100</b>
2.10.1 Plaidoyers dans les communes pour vulgarisation DHD en les regroupant par cercle	0	30	50	20
<b>A3.1 Etudes sur conditions de vie des ménages</b>	<b>50</b>	<b>50</b>	<b>50</b>	<b>200</b>

<b>Produit 3: Des études et recherches sur la pauvreté et la problématique du DHD sont effectuées</b>	3.1.1 Au moins deux études par an sur les conditions de vie des ménages	50	50	50	50
	A3.2 Recherche sur les déterminants de la pauvreté au niveau des collectivités décentralisées	0	60	0	60
	3.2.1 Faire étude sur pauvreté des collectivités tous les 2 ans	0	60	0	60
	A3.3 Etudes sur les relations entre croissance et le développement humain durable	0	25	25	25
	3.3.1 des études sur déterminants de la croissance; des études croissance et développement humain.....;		25	25	25
	A3.4 Etudes ponctuelles sur la pauvreté en partenariat avec d'autres structures	20	20	20	20
	3.4.1 Des études ponctuelles en partenariat avec d'autres structures (études d'impact des projets et programmes; des projets de réduction de la pauvreté...)	20	20	20	20
	A4.1 Etudes suivi-évaluation de l'impact des projets de réduction de la pauvreté	0	30		30
	4.1.1 Des études d'impact de projets dans le cadre du suivi-évaluation du CSLP et des OMD	0	30		30
	A4.2 Etudes sur l'impact des programmes sectoriels de développement	0	30		30
<b>Produit 4: le suivi de l'impact des projets et programmes de développement est effectué</b>					

	4.2.1 Des études d'impact de programmes sectoriels dans le cadre du suivi-évaluation du CSLP et des OMD	0	30	30
	A4.3 Plaidoyer pour la mise en place de programmes pro pauvre	3	10	23
	4.3.1 Des sessions de plaidoyer seront initiées pour la mise en place des programmes pro pauvres	3	10	10
<b>Produit 5: Renforcement des capacités du personnel et des structures partenaires</b>	<b>A5.1 Renforcement des capacités du personnel de l'ODHD</b>	<b>10</b>	<b>20</b>	<b>20</b>
	5.1.1 Formation du personnel de l'ODHD en S/E, en analyse de la pauvreté .....	10	20	20
	<b>A5.2 Renforcement des capacités des structures partenaires</b>	<b>10</b>	<b>20</b>	<b>5</b>
	5.2.1 Renforcer les capacités des structures partenaires dans le cadre du S/E du CSLP et des OMD	10	20	5
	<b>TOTAL des Activités par année (en million de F CFA)</b>	<b>380</b>	<b>986</b>	<b>713</b>
	Fonctionnement	12	12	12
	Salaire du personnel du projet d'appui ODHD	70	70	70
	Divers	23,1	53,4	39,75
	<b>TOTAL GENERAL par année</b>	<b>485</b>	<b>1 121</b>	<b>835</b>
				<b>3 392</b>

## **VI Contexte Légal**

Le présent document de projet constitue l'instrument visé dans l'accord type d'assistance de base conclu entre le gouvernement de la République du Mali et le programme des Nations Unies pour le développement le 9 juin 1978 et révisé le 3 juin 1980

L'administration globale du projet sera régie par les procédures et règlements du PNUD contenus dans le Manuel de Programmation dans le contexte politique défini par le Conseil d'Administration. Le Cadre de Coopération pour 2008-2012 régira la gestion de ce projet. Le texte complet du cadre peut être trouvé à l'adresse [http://www.undp.org/africa/programmedocs/Mali%20CPD%20-%202008-2012%20\\_French.pdf](http://www.undp.org/africa/programmedocs/Mali%20CPD%20-%202008-2012%20_French.pdf)

Des modifications ne peuvent être apportées au présent document qu'avec l'accord de toutes les parties prenantes, spécifiquement sur les points suivants :

- les révisions ou compléments apportés aux annexes du descriptif du projet ;
- les révisions n'ayant pas d'incidence notable sur les objectifs immédiats, les produits et les activités du projet, mais qui tiennent à l'évolution de la combinaison des apports déjà convenus ou augmentations dues à l'inflation, ou à l'accroissement dû à l'inflation ou à d'autres causes, des dépenses des experts ou d'autres frais.

## **VII. Partenariat**

Les objectifs du Projet d'appui à l'ODHD ainsi que les activités qui les sous-tendent nécessitent le développement d'un partenariat actif dans plusieurs domaines : le suivi-évaluation du CSCRP et des Objectifs du Millénaire pour le Développement ; la promotion et le suivi du DHD ; la réalisation d'études et de recherches sur la problématique du DHD ; le suivi de l'impact des projets et programmes de développement ; et, le renforcement des capacités du personnel et des structures partenaires.

Les partenaires nationaux de l'ODHD sont : la Cellule Technique de Coordination du CSLP, la Direction Nationale de la Planification et du Développement (DNPDP), la Direction Nationale de la Statistique et de l'Informatique (DNSI), la Direction de la Coopération Internationale, la Direction Nationale du Budget, l'Agence Nationale pour la Promotion de l'Emploi (ANPE), les Directions Régionales du Plan de la Statistique, de l'Informatique, l'Aménagement du territoire et de la Population (DRPSIAP), les Cellules de Planification et de Statistique, entre autres.

En l'occurrence, le suivi du CSCRP concerne un ensemble d'institutions nationales. Chacune d'entre elles joue et continuera de jouer le rôle qui est le leur dans le cadre dans la mise en œuvre du CSCRP. Le principal rôle de l'Observatoire dans ce dispositif suppose que des relations précises soient établies et maintenues avec les partenaires essentiels, en particulier les producteurs d'informations pouvant servir à l'élaborer des indicateurs de suivi-évaluation (DNSI, CPS).

Il est clair que le CSCRP constitue le cadre de référence des relations du Mali avec la communauté internationale qui est étroitement associée au processus. A cet égard, la Banque Mondiale constitue un partenaire central. L'Observatoire du DHD et de la Lutte contre la Pauvreté devra, en conséquence, entretenir des de très bonnes relations avec l'ensemble des partenaires au développement. Ce partenariat doit permettre également à l'Observatoire de mobiliser les financements complémentaires pour la réalisation de sa mission. Aussi, d'autres initiatives en cours soutenues par d'autres partenaires au développement du Mali, doivent

converger dans un cadre partenariat fécond avec l'ODHD, qui se chargera d'assurer son animation.

Pour la production du RNDH, l'Observatoire a besoin d'un grand nombre de données économiques, sociales, environnementales et relatives à la gouvernance. Il devra établir un partenariat privilégié avec les producteurs et détenteurs de toutes ces informations. A cet égard, le principal partenaire est la DNSI. En plus de ces informations auprès de la DNSI, l'Observatoire devra pouvoir lui même réaliser des enquêtes ponctuelles afin de mieux répondre à ces missions.

Les relations avec la société civile sont particulièrement sensibles dans une perspective DHD. Les représentants authentiques de la société civile dans sa diversité constituent des partenaires essentiels dans la préparation du RNDH, dans sa validation et dans sa diffusion. La société civile sera également associée au suivi-évaluation du CSLP, qui se veut participatif.

Un partenariat devra s'instaurer entre le projet d'appui à l'Observatoire « phase 3 » et les projets d'appui à la mise en œuvre des Objectifs du Millénaire pour le Développement, notamment le projet Villages du Millénaire. Au-delà de ces projets, avec l'appui du PNUD, il cherchera à mettre en place des espaces de collaboration avec les différents projets d'appui au suivi-évaluation du CSCRP et des OMD et les projets de lutte contre la pauvreté financés entre autres par la Coopération française, l'Union européenne, la Banque Mondiale, le Canada, la Suède, l'Allemagne, les Etats-Unis. Il facilitera l'identification et la formulation d'actions conjointes à mener avec différents partenaires au développement, bilatéraux et multilatéraux. En raison de l'expérience accumulée durant les deux premières phases dans le domaine de l'appui au suivi-évaluation du CSLP et dans la promotion du DHD, il constitue pour le PNUD un apport essentiel dans la promotion du DHD, le suivi de la mise en œuvre et de suivi du CSCRP et des Objectifs de Développement du Millénaire en République du Mali.

### VIII. Leçons tirées de l'assistance antérieure

De la première phase de l'appui du PNUD à l'Observatoire du DHD au Mali (1997-2001), deux acquis majeurs sont à retenir :

- l'élaboration de trois Rapports Nationaux sur le DHD (1998, 1999 et 2000) ;
- l'élaboration et la présentation à la table ronde des bailleurs de fonds et le suivi de la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Lutte contre la Pauvreté (1997-2001).

De la seconde phase de l'appui du PNUD à l'Observatoire du DHD et de la lutte contre la pauvreté au Mali, l'évaluation a permis de tirer un certain nombre de leçons dans l'exécution de cette phase.

- Il en ressort que, maintenant que le rôle de l'Observatoire dans les mécanismes de suivi-évaluation du développement est correctement identifié, que sa place y est reconnue et que ses services sont sollicités, il est temps de mettre en place l'Etablissement Public à caractère Scientifique et Technique et d'officialiser l'ODHD/LCP. Il est par ailleurs hautement souhaitable de renouveler l'appui du PNUD pour permettre à l'EPST de capitaliser dans les meilleures conditions le travail accompli jusque là. Les deux opérations doivent être menées en synchronisation de façon à mettre au point des programmes de travail conjugués.
- Concernant l'établissement public, **le gouvernement** doit tout mettre en œuvre pour qu'il soit opérationnel dans les premiers mois de l'année 2008. Ses attributions et ses organes de direction ont été correctement définis dans l'ordonnance de 2002 mais il reste à convoquer le Conseil d'Administration et le Comité Scientifique. L'accord d'établissement doit être finalisé et les recrutements lancés.

- Depuis 2003, le PNUD a apporté un soutien constant aux travaux du futur observatoire et il est aujourd'hui le mieux placé pour apporter un appui à la nouvelle structure. Il pourra ainsi faire bénéficier le nouvel Etablissement Public de ses connaissances concernant l'intégration de l'approche DHD dans la problématique générale du développement. Il est également important de poursuivre avec l'appui du Département des Affaires Economiques et Sociales (**DAES**) des Nations Unies en tant qu'agence coopérante.
- Lors de la réunion tripartite du 16 décembre 2005, le gouvernement et le PNUD ont tiré les leçons d'un démarrage assez lent du projet depuis sa mise en place en septembre 2003. Depuis, les erreurs constatées sur cette première phase ont pu être rectifiées, ce qui a remis le projet sur les rails et subséquemment permis à l'évaluation de porter une appréciation positive sur la deuxième phase, du début de l'année 2006 à novembre 2007 (date de la fin de l'évaluation).
- L'évaluation de la première phase mettait notamment en garde contre les choix malheureux des ressources humaines qui, dans ce cas, avaient confiné le projet à la mono activité autour de la production des RNDH. Faute d'avoir pris la mesure de cet avertissement, la même négligence a reproduit les mêmes effets.
- La stratégie a fait l'impasse sur le pôle Etudes et Recherche, pourtant essentiel à un Etablissement Public à caractère Scientifique. Elle a également passé sous silence les difficultés du système statistique national auxquelles le projet allait être exposé (qualité des données, faible capacité d'analyse,...) étant donné que le SSN devait être l'instrument principal de ses travaux. Cela a eu des répercussions fâcheuses sur l'activité de formation qui, de ce fait, n'a pas été réalisée.
- Le projet a poursuivi le travail engagé sur le RNDH 2005 et en a assuré la dissémination jusqu'à la mi-2007. Il a largement entamé la rédaction de la partie non thématique du RNDH 2007 dont le thème est « l'impact de la micro finance sur réduction de la pauvreté au Mali » et cette fois-ci en s'appuyant sur la **base de données Malikunnafoni**, dont il est membre du comité technique.

Le présent projet vise donc à appuyer l'Observatoire du Développement Humain de « troisième génération ». En effet, depuis 1997, date de démarrage du premier Observatoire du DHD, le Mali a adopté un cadre de développement unique centré sur la pauvreté. Le CSLP I a été mis en œuvre sur la période 2002-2006. Cette mise en œuvre a abouti à l'élaboration et l'adoption du CSLP II ou CSCRP pour la période 2007-2011. L'Observatoire en tant qu'EPST que ce projet entend promouvoir doit s'intégrer dans ce nouveau cadre unique de référence pour le Mali. L'Observatoire de première génération a effectué un important travail en réalisant trois rapports sur le DHD. Celui de deuxième génération a abouti à trois rapports nationaux, dont le troisième est en cours, et à deux études thématiques. Il s'agit, non seulement de préserver et d'améliorer ces acquis, mais aussi de jouer un rôle déterminant dans le dispositif de suivi-évaluation du CSCRP et des OMD, notamment à travers un suivi de l'adoption du CRESMIC\_Mali et l'appui à la mise en place de la base de données « Malikunnafoni ». Aussi, il contribuera au suivi des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) à travers l'élaboration de rapport de mise en œuvre.

## **IX Risques identifiés**

La multiplicité des partenaires nationaux et des projets intervenant dans le domaine pose le problème d'une insuffisance de coordination entre d'une part les projets, et d'autre part entre les projets et les partenaires nationaux. Pour faire face à ce risque certain de dispersion des efforts, il sera utile d'assurer le bon fonctionnement des mécanismes de concertation avec les différents partenaires dans le domaine ou d'autres domaines complémentaires.

Un risque probant pourrait être l'insuffisance des capacités de réponse de certaines structures partenaires, notamment dans la fourniture d'informations. Ce risque peut être lié à une lenteur administrative ou à toute autre difficulté. Il s'agit en fin du risque d'aliénation de l'indépendance professionnelle de l'EPST dans la conduite des travaux de recherche.

## **X Coordination entre projets et partenaires des mêmes domaines**

Pour assurer une complémentarité et une continuité entre leurs activités, le Projet initiera une concertation régulière avec différents projets. Il travaillera au rapprochement entre leurs différents plans de travail et la programmation de leurs activités. Il facilitera le partage des informations et promouvra des activités conjointes avec les projets du PNUD intervenant dans les mêmes domaines et autres ; notamment le PRECAGED, le projet Villages du Millénaire et le REN.

# ANNEXES

## ❖ A.1 Termes de référence du Coordonnateur du Projet ODHD

Le Directeur de l'EPST assure la fonction de coordonnateur du projet d'appui à l'ODHD. En qualité de Directeur, donc premier responsable de l'Observatoire, il est l'interface entre le gouvernement et les différents partenaires de l'ODHD, notamment ceux intervenant directement dans le Projet. Il assure la coordination et l'animation des activités.

### • Taches et Responsabilités assignées

Ses tâches peuvent être résumées aux points suivants :

- Assurer la direction de l'Observatoire et le leadership de l'équipe ;
- Piloter la mise en œuvre du projet d'appui en suivant le manuel des procédures de gestion des programmes et projets du PNUD ;
- Organiser les réunions du comité de suivi du DHD et en assurer le secrétariat ;
- Coordonner les activités de l'ODHD ;
- Piloter l'élaboration et la diffusion des différents produits de l'ODHD : RNDH ; études et recherches thématiques, etc.
- Organiser, animer au besoin les réunions et rencontres entre les parties prenantes à l'ODHD, assurer la consignation des conclusions/recommandations et leur suivi opérationnel.

### • Résultat attendus

*Pour la phase de démarrage du projet, il est attendu du Coordonnateur/Directeur :*

- la mise en place de l'EPST, notamment les organes de l'ODHD, est effective conformément aux recommandations de l'évaluation de la deuxième phase ;
- Un programme de travail est élaboré et l'équipe de l'ODHD disposant des moyens est mise en place ;

*Durant la vie du projet et de l'ODHD, le Coordonnateur s'attèlera aux résultats suivants :*

- le pilotage de l'ODHD est assuré de manière stratégique avec pro activité ;
- l'équipe de l'Observatoire est managée de façon efficace ;
- la promotion de l'approche DHD est assurée en partenariat avec les différentes parties prenantes (gouvernement, partenaires techniques et financiers) ;
- le suivi-évaluation du CSCRP et des OMD est assuré

## ❖ A.2 Termes de référence de l'Expert Economiste du Projet ODHD

Sous la responsabilité du Coordonnateur de l'Observatoire et en collaboration avec les autres membres de l'équipe, l'Expert Economiste est responsable des analyses socio-économiques du développement humain et de la pauvreté. Il a la responsabilité d'assurer une rigueur d'analyse socio-économique aux produits de l'Observatoire.

### • Taches assignées

Il a pour principales tâches :

- Assurer une haute qualité aux analyses de la pauvreté dans ses dimensions socio-économiques ;

- Animer le volet suivi-évaluation du CSCRP ;
- Assurer la coordination de la dimension économique des activités de l'Observatoire ;
- Assurer la cohérence des analyses avec l'évolution du contexte économique national et international ;
- Appuyer le plaidoyer pour le DHD au Mali ;
- Appuyer le coordonnateur dans la mise en œuvre du Projet.

- **Résultats attendus**

En plus de sa contribution aux activités générales de l'ODHD, les résultats spécifiques suivants sont attendus de l'Expert Economiste :

- les dimensions socio-économiques de la pauvreté au Mali sont mieux appréhendées et les approches mieux connues ;
- les analyses dans le cadre du suivi-évaluation du CSCRP fournissent des résultats qui permettent de faire une appréciation de l'évolution du DHD en général et de la pauvreté en particulier et de prendre des décisions appropriées ;
- les analyses socio-économiques de l'ODHD sont en cohérence avec l'évolution du contexte économique national et international ;
- l'approche DHD est une dimension importante des analyses de l'ODHD.

### ❖ **A.3 Termes de référence de l'Expert Statisticien Economiste du Projet ODHD**

Sous la responsabilité du Coordonnateur de l'Observatoire et en collaboration avec les autres membres de l'équipe, l'Expert Statisticien est responsable du traitement des données, des analyses statistiques et économétriques des données sur développement humain et de la pauvreté. Il a la responsabilité d'assurer une qualité technique aux traitements et analyses de données de l'Observatoire.

- **Taches assignées**

Ses principales tâches sont les suivantes :

- Assurer une haute qualité technique aux traitements et analyses des données statistiques sur la pauvreté dans ses dimensions socio-économiques ;
- Assurer la mise en place et l'alimentation régulière de la base des données sur le DHD et la pauvreté ;
- Assurer la mise sur support électronique des produits de l'ODHD et leur mise sur le réseau des utilisateurs ;
- Animer le réseau électronique des correspondants de l'Observatoire ;
- Appuyer la diffusion des produits de l'ODHD ;
- Appuyer le coordonnateur dans la mise en œuvre du Projet.

- **Résultats attendus**

En plus de la contribution aux activités générales de l'ODHD, les résultats spécifiques suivants sont attendus de l'Expert Statisticien Economiste :

- Les données et résultats d'analyse de l'ODHD sont de haute qualité technique ;
- Les indicateurs sur la pauvreté le DHD sont actualisés et de bonne qualité ;
- Une base de données enrichie et opérationnelle existe à l'ODHD, en particulier, les indicateurs de DHD et de pauvreté permettent un suivi-évaluation régulier du CSCRP, des progrès vers les OMD et autres initiatives similaires ;
- Le réseau électronique des correspondants et utilisateurs de l'ODHD est animé.